



Les parcours

publié le 06/01/2019

Le parcours avenir permet à chaque élève, tout au long de son parcours scolaire de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations.
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative.
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Le parcours citoyen est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Adossé à l'ensemble des enseignements, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, et dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risque et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.